



RAPPORT ANNUEL 2018
GUICHET D'ECONOMIE LOCALE DE SCHAERBEEK

GELS

Guichet d'Economie Locale de Schaerbeek

TABLE DES MATIERES

1) IDENTIFICATION DU PROJET

Données d’identification

Mission

Public cible

2) ETAT D’AVANCEMENT PHYSIQUE DU DOSSIER

3) ACTIVITES DEPLOYEES

4) ETAT D’AVANCEMENT FINANCIER DU PROJET

5) GOUVERNANCE



1. IDENTIFICATION DU PROJET

1.1. DONNEES D'IDENTIFICATION

NOM DU PROJET : Guichet d'Economie Locale de Schaerbeek Asbl

PROMOTEUR DU PROJET : Administration Communale de Schaerbeek

DATE DE DEBUT DU PROJET : juin 2000

DUREE DU PROJET : structure permanente.

LOCALISATION DU PROJET : Rue des Palais, 44 à 1030 Schaerbeek : le Guichet d'Economie Locale est situé depuis des années au cœur de la Zone d'Intervention Prioritaire ce qui lui assure en permanence un contact de réelle proximité avec la réalité économique existante de son environnement géographique. Le déménagement courant 2017 a permis au Guichet d'Economie Locale de Schaerbeek d'intégrer le Centre d'Entreprises MVillage qui abrite une soixantaine de petites et moyennes entreprise et de se retrouver dans un environnement correspondant parfaitement à l'évolution de ses activités, avec la mise en avant de plus en plus marquée de ses services en matière de post-crédation.

Le personnel permanent du Guichet était composé de **3 personnes**, dont 3 à temps plein à savoir **1 coordinateur qui assure également la fonction de conseiller et analyste financier, 1 conseillère et analyste financier et 1 assistant administratif.**

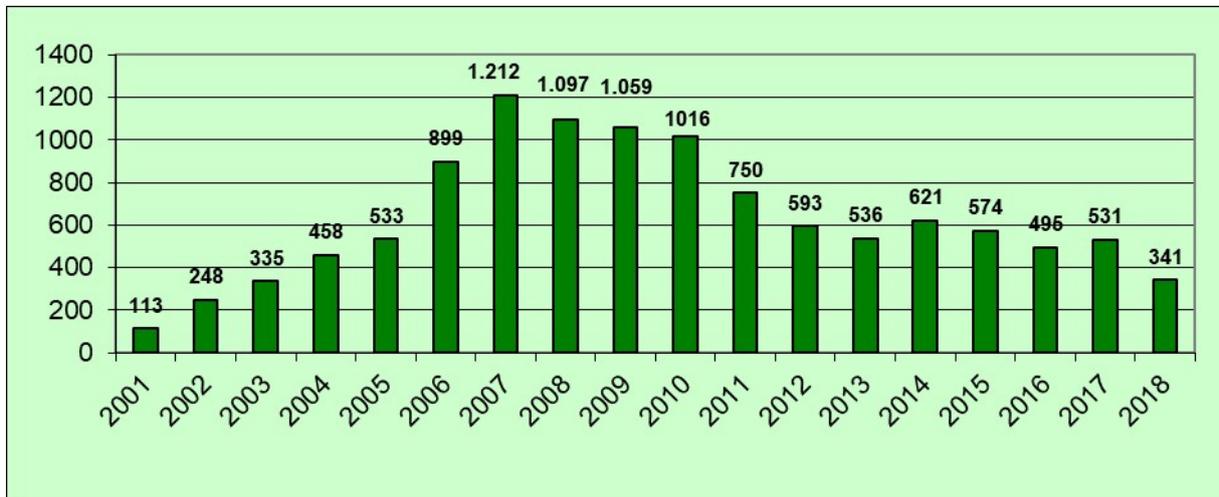
Au niveau de son équipement, le Guichet a pu acquérir des moyens informatiques neufs qui permettront d'aborder les prochaines années de manière efficace et bien outillé. Le gros du matériel informatique précédent avait été acquis en 2013 et il devenait obsolète. Le GELS dispose également d'un nouveau site web parfaitement opérationnel.

La gestion directe du Guichet, grâce à l'implication de son personnel et avec la collaboration de ses partenaires et des services de la Commune, a permis de donner aux différents starters qui ont fait confiance au Guichet un accompagnement de qualité, reconnu par tout le réseau bruxellois.

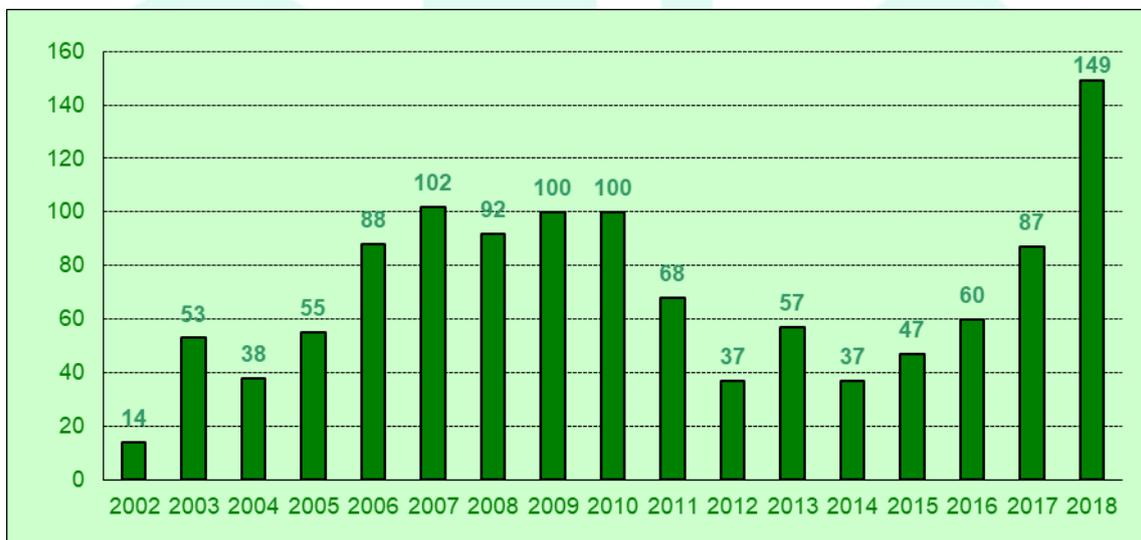
Cette organisation permet de présenter un bilan social intéressant qui se commente et se présente de façon résumée comme suit : plus de 12.000 personnes ont visité le GELS depuis 2002. Celui-ci a permis directement ou indirectement la création de près de 625 entreprises et d'au moins 1.000 emplois directs depuis cette même année.

L'année 2018 a été très soutenue et a délivré des statistiques records en termes de création d'entreprises et d'emplois puisque le GEL Schaerbeek a contribué à la création de près de 150 emplois. A titre de comparaison, le réseau de Microstart (130 personnes employées...) a contribué à la création de 300 emplois en Région de Bruxelles-Capitale en 2018 !

Nombre de visiteurs depuis 2001



Nombre de créations d'emplois depuis 2002



1.2 MISSION

Le Guichet :

- a. assure l'accueil des personnes, souvent sans emploi, désireuses de s'installer comme indépendant, de monter leur propre entreprise ou un commerce ;
- b. apporte une aide et des informations en matière de primes et subsides aux entreprises ;
- c. assiste les entreprises dans la constitution de plans financiers ou la recherche d'une (re)localisation, de même que dans le cadre de questions se rapportant à leur gestion générale ;
- d. assiste diverses personnes dans une situation précaire et instable par son action de médiation
- e. met à jour de manière permanente un inventaire des entreprises dans son ressort et cercle celles-ci par diverses enquêtes pointues par quartier de la commune.

Plus précisément, le GELS reçoit, informe, conseille et accompagne gratuitement les porteurs de projet dans les différentes étapes de la création de leur entreprise :

- écoute du projet ;
- développement et analyse de la cohérence du projet ;
- aide à l'élaboration d'un business plan ;
- recherche de financements et aides si nécessaire ;
- assistance dans la recherche d'implantation/extension/relocalisation d'un projet ;
- aide à la rédaction et à l'introduction d'une demande de financement ;
- aide au choix de la structure juridique à adopter ;
- informations et conseils relatifs au statut d'indépendant et à la gestion d'une société.

1.3 PUBLICS CIBLES

A) les entrepreneurs au sens le plus large du terme : Les entrepreneurs peuvent obtenir des conseils lors d'entretiens individuels. Depuis 2014, une collaboration avec le Beci (Chambre de Commerce de Bruxelles) au travers du CEd (Centre pour Entreprises en difficulté) est effective et permet aux entreprises existantes ayant des difficultés de disposer de conseils avisés sur des aspects juridiques, fiscaux, comptables, etc. Cette collaboration se matérialise par la venue dans les bureaux du GELS, chaque mois, d'un expert du CEd afin d'y tenir une permanence. Les permanences ont du succès et une réflexion est actuellement menée sur l'opportunité d'augmenter l'offre de permanences.

B) les starters et indépendants, les demandeurs d'emploi : le candidat entrepreneur est d'abord reçu au cours d'un entretien de prise de connaissance au cours duquel le Guichet découvre son projet et lui fournit les renseignements de base concernant les démarches administratives et les aides et subsides possibles ; cette première prise de contact est également très importante car elle va permettre de dégager la portée exacte de la motivation du demandeur et révéler (d'où l'importance de l'écoute) sa personnalité.

Un rendez-vous est ensuite pris pour l'aider à développer son projet et à l'intégrer financièrement dans le cadre réglementaire des organismes susceptibles de l'assister.

Il convient de rappeler que le GELS dispose, en ses bureaux, d'une large documentation, constamment mise à jour, qu'il laisse évidemment à la disposition permanente de son public.

2. ETAT D'AVANCEMENT PHYSIQUE DU PROJET

2.1. Au niveau des entreprises, l'action du Guichet est concentrée sur les points ci-après : recherche de solutions locales aux problèmes d'implantation, d'extension, de relocalisation et de recrutement ; accompagnement dans la mise en conformité aux normes environnementales et urbanistiques, information sur les subsides, information sur les prescrits légaux nouveaux, conseil en matière d'établissement de dossiers crédits, de plans financiers, de statuts divers, d'aide dans les démarches juridiques, fiscales et administratives, ...

Les principales actions menées par le Guichet au 31 décembre 2018 avaient pour but de demeurer proche des agents économiques actifs opérant sur le territoire de la Commune ; cela n'a bien sûr été possible que par un contact étroit avec les Classes Moyennes de la Commune et dans une moindre mesure avec les services d'Atrium, dont l'absence des antennes zonales depuis 3 ans se fait largement sentir dans les quartiers autrefois soutenus par ses services (Helmet, Brabant par exemple). Cette absence d'Atrium se fait largement sentir dans la Commune, notamment au travers de la recherche de cellules commerciales par les candidats entrepreneurs. Cette tâche est actuellement prise en charge par le Guichet d'Economie mais, même si cela permet de rester au courant de l'évolution du tissu commercial sur le terrain de la Commune, cela alourdit aussi considérablement le travail de notre structure.

Le Guichet a poursuivi ses prises de contact avec les agents économiques de la Commune et a poursuivi ses actions de visibilité par la distribution, le plus souvent en porte-à-porte, de nombreux folders, et aussi par la participation, notamment, à la Bourse de l'Emploi annuelle de Schaerbeek et par l'organisation de sessions informatives, dans des quartiers bien déterminés et au Centre d'Entreprises M-Village dans lequel est hébergé le Guichet d'Economie, sur des thèmes aussi variés que les aides à l'embauche (notamment les mesures « stage first » et « CPI d'Actiris), les subsides en Région de Bruxelles-Capitale (présenté par le 1819), etc. Si le site Internet du Guichet constitue un outil de travail très important et une première source d'informations largement consultée, la renommée du Guichet vient principalement du « bouche à oreille » et surtout de ses partenaires au sein du réseau. Le bouche à oreille a contribué pour 25% des accompagnements et les partenaires du réseau ont contribué à hauteur de 54 % du nombre total des candidats accompagnés par notre structure. Il faut également relevé les 17% de candidats accompagnés via le passage par une conférence, une séance d'information que nous avons organisée ou ceux qui trouvent nos coordonnées sur le web.

Origine du contact	Nombre	%
Prescripteur réseau	117	54,17
Bouche à oreille	55	25,46
Internet	21	9,72
Séminaires/séances info/événements	16	7,41
Radio	0	0,00
Brochure/leaflet	1	0,46
Presse	0	0,00
Autres	6	2,78
Total	216	100,00

Le Guichet rencontre les interrogations et demandes d'informations des publics cibles et est apte à participer de manière efficiente à la revitalisation économique de son ressort ; ces publics peuvent disposer aujourd'hui, en ligne comme en format papier, d'une documentation particulièrement complète sur leurs préoccupations, leurs obligations et leurs droits.

Au rayon des partenaires du réseau qui ont redirigé des candidats vers notre structure, il faut noter le nombre important des candidats provenant du service 1819 (près de 39% du nombre total des candidats accompagnés ayant abouti à notre structure via un partenaire du réseau) et celui en provenance d'Actiris, (18% des personnes accompagnées) essentiellement grâce à la prime indépendant de 4.000,00 € qui a été mise en place début 2018.

Prescripteur réseau	Nombre	%
Impulse	1	0,85
Association de quartier	0	0,00
Actiris	21	17,95
Atrium	2	1,71
Centres entreprises	4	3,42
Coopératives	2	1,71
CPAS	1	0,85
Commune	19	16,24
Ecole/Organisme de formation	0	0,00
Fédération professionnelle/association interprofessionnelle	0	0,00
Guichets d'Entreprise	0	0,00
MAD	0	0,00
Missions Locales	0	0,00
ONEM	0	0,00
Organismes de financement	0	0,00
Service 1819	45	38,46
SRIB	12	10,26
Autre	10	8,55
ND	0	0,00
	117	100,00

2.2. Au niveau des starters et demandeurs d'emploi

En 2018, dans un contexte économique-social qui s'améliore nettement, sous l'impulsion d'un mouvement entamé depuis plusieurs années, le Guichet a contribué directement à la création de 104 entreprises (plus de 2 x le nombre de 2017 !) qui ont généré la création de 149 emplois (2,5 x le nombre de 2017 !). L'augmentation très nette de ces données par rapport à l'année précédente est à mettre largement au crédit de la nouvelle prime indépendant qui a été instaurée au début de cette année. Il faut noter que l'aide fournie à des entreprises existantes a engendré la création de 16 emplois, nombre repris dans le nombre total de création d'emplois en 2018 soit 149.

Il faut souligner, pour la suite du rapport, que depuis le 1^{er} janvier 2013, la Région de Bruxelles-Capitale a demandé aux GEL de tenir, un nouveau canevas de statistiques suivant des critères et normes bien précis qui sont assez différents des années antérieures. L'année 2018 a été la sixième année d'utilisation de l'outil Wikipreneur afin d'uniformiser le format des statistiques remises par les différentes structures actives dans notre secteur sous la tutelle de Hub.brussels. Il faut noter qu'Actiris utilise cette plateforme également.

En 2018, le calcul du nombre de visiteurs se répartissait en actions d'information (1 rendez-vous) et en actions d'accompagnement (minimum 2 rendez-vous). Nous avons compté 125 actions d'information dont la majorité par rendez-vous (92%) en nos bureaux. Parmi ces 125 visiteurs informés, 62% étaient des hommes et 38% des femmes.

Actions d'information :

Répartition hommes/femmes :

Sexe	Nombre	%
Homme	78	62,40
Femme	47	37,60
Total	125	100,00

La provenance géographique des visiteurs au sein des actions d'information (1 seul rendez-vous) était essentiellement de Schaerbeek, avec 40% des visites par des schaerbeekois. Cela confirme encore l'ancrage très local des visiteurs du GEL Schaerbeek. Evere et Saint-Josse sont bien représentées aussi pour des raisons géographiques compréhensibles puisqu'il s'agit de communes limitrophes à Schaerbeek et Ixelles est également présentes car le GEL Schaerbeek a une relation privilégiée avec la cellule « Commerce » de la commune d'Ixelles, qu'il a contribué à mettre en place.

Près de 62 % des visiteurs du GEL Schaerbeek, provenaient d'une commune comportant une zone plus ou moins importante de la Zone d'intervention Prioritaire (ZIP). Cette statistique fluctue peu ces dernières années.

	Nombre	%
ZIP	77	61,60
Non Zip	48	38,40
Total	125	100,00

Les réorientations sont assez peu nombreuses mais la plupart de celles-ci concernent des candidats entrepreneurs ne disposant pas de l'accès à la gestion ou nécessitant un soutien d'Actiris ou du CPAS. Le CED, Iles asbl et les Guichets d'Entreprise obtiennent quelques réorientations également d'autant qu'ils tiennent une permanence au sein même des bureaux du GELS.

Réorientations	Nombre	%
Association de quartier	0	0,00
Agence Bruxelloise pour l'Entreprise	0	0,00
Actiris	0	0,00
Atrium	0	0,00
CPAS	0	0,00
Centre d'entreprises	1	16,67
Coopérative d'activités	0	0,00
Commune	1	16,67
Ecole/Organisme de formation	0	0,00
Fédération prof/association interprof.	0	0,00
Fonds de participation	0	0,00
Guichets d'entreprises	0	0,00
MAD	0	0,00
Missions locales	0	0,00
Onem	0	0,00
Iles ASBL	4	66,67
Boutique de Gestion	0	0,00

Impulse	0	0,00
CED	0	0,00
BECE	0	0,00
Organismes de financement	0	0,00
SDRB	0	0,00
Service 1819	0	0,00
SRIB	0	0,00
Autre	0	0,00
Total	6	100,00

Actions d'accompagnement :

Le nombre de candidats entrepreneurs ayant bénéficié d'un suivi au GEL Schaerbeek a été de 216 contre 194 en 2017 soit une progression de 10%. Il faut à nouveau souligner ici l'importance de l'installation du GEL dans le centre d'entreprises MVillage. Le fait de pouvoir bénéficier d'une communication plus facile et d'une meilleure visibilité joue grandement au niveau de la fréquentation de nos services et être adossé à un Centre procure plus de crédibilité vis-à-vis du public. Evidemment cela implique souvent la prise de nombreux rendez-vous (moyenne de 5 rendez-vous par suivi) par accompagnement afin de mettre au point, par exemple, un montage financier pour financer le projet du candidat et d'assurer l'accompagnement administratif de la création du projet. Après ces deux périodes cruciales, intervient l'accompagnement post-crédation du projet qui peut durer plusieurs mois voire années.

Nombre de personnes accompagnées en 2017		
Sexe	Nombre	%
Homme	98	50,52
Femme	96	49,48
Total	194	100,00

Nombre de personnes accompagnées en 2018		
Sexe	Nombre	%
Homme	124	57,41
Femme	92	42,59
Total	216	100,00

La répartition entre hommes et femmes, en ce qui concerne les accompagnements, reste assez équilibrée comme en 2016 et 2017 en ce qui concerne notre structure. Il est important de souligner, ici, qu'il s'agit d'un axe très important mis en priorité par la politique du Ministre de l'Economie actuel et que la promotion de l'entrepreneuriat féminin est clairement stipulée dans notre convention de subvention et la charte de qualité qui y est adossée.

La plupart des candidats entrepreneurs reçus et accompagnés au GEL Schaerbeek sont bien évidemment des demandeurs d'emploi (et des chômeurs complets indemnisés), inscrits auprès d'un organisme d'emploi et ils ont représenté 55% des accompagnements de l'année. Un autre quart est représenté par des indépendants déjà installés qui viennent s'informer dans le cadre de notre activité d'accompagnement post-crédation ou qui sont déjà indépendants mais à titre accessoire et qui souhaitent passer au statut principal.

Situation sociale	Nombre	%
Employé	4	1,85
Indépendant	48	22,22
Allocataire du CPAS	4	1,85
Chômeur complet indemnisé	7	3,24
Demandeur d'emploi	119	55,09
Salarié	21	9,72
Autre	13	6,02
Total	216	100,00

Ces demandeurs d'emploi sont bien souvent peu qualifiés et ne disposent « que » d'un diplôme d'études secondaires au maximum. Cela peut parfois poser des problèmes au niveau de l'accès à la gestion requis pour lancer toute activité en Belgique. Le GELS est alors dans l'obligation de réorienter le porteur de projet vers un partenaire dispensant des cours de gestion avant de réellement commencer l'analyse du projet en tant que tel. C'est pourquoi l'accompagnement ne commence généralement qu'après que le porteur de projet a acquis son diplôme qui lui permet de faire valoir la gestion de base indispensable pour commencer son activité. Par rapport à 2015 et aux années antérieures, on constate, comme en 2016 et 2017, que les porteurs de projet étaient plus nombreux à présenter des certificats d'étude supérieures. En 2018, les porteurs de projet avec un certificat d'études supérieures représentaient 56% des accompagnés alors que 44% étaient porteurs d'un certificat d'études secondaires. Pour rappel, en 2015, les porteurs de certificats d'études inférieures représentaient au moins 65%. On ne peut cependant pas véritablement tirer une conclusion significative et claire de cette évolution vers un public plus qualifié car si tendance il y a, elle nécessite une confirmation. Le déménagement au sein du Centre d'Entreprises MVillage peut cependant faire office de début d'explication en ce sens qu'il a permis au GELS de trouver un contexte de travail plus homogène, plus rationnel et qui crédibilise son action et attire un public plus qualifié.

Qualification	Nombre	%
Etudes secondaire max	94	43,52
Etudes supérieures ou universitaires	122	56,48
Total	216	100,00

Accès	Nombre	%
Accès gestion	166	76,85
Accès gestion et profession	27	12,50
Pas accès gestion, ni accès profession	23	10,65
Accès profession	0	0,00
Total	216	100,00

La provenance géographique des personnes accompagnées est à nouveau essentiellement localisée à Schaerbeek (47%) et près de 61% des personnes accompagnées étaient issus d'une commune appartenant à la Zone d'Intervention Prioritaire.

Provenance géographique	Nombre	%
Anderlecht (1070)	2	0,93

Auderghem (1160)	3	1,39
Berchem Ste Agathe (1082)	1	0,46
Bruxelles ville (1000)	9	4,17
Laeken (1020)	7	3,24
Haeren (1130)	1	0,46
Neder-over-Heembeek (1120)	2	0,93
Etterbeek (1040)	9	4,17
Evere (1140)	7	3,24
Forest (1190)	2	0,93
Ganshoren (1083)	2	0,93
Ixelles (1050)	14	6,48
Jette (1090)	6	2,78
Koekelberg (1081)	1	0,46
Molenbeek (1080)	3	1,39
St Gilles (1060)	4	1,85
St Josse (1210)	11	5,09
Schaerbeek (1030)	101	46,76
Uccle (1180)	2	0,93
Watermal boitsfort (1170)	0	0,00
Woluwe st lambert (1200)	9	4,17
Woluwe St Pierre (1150)	5	2,31
Flandre	11	5,09
Wallonie	4	1,85
Total	216	100,00

Comme on peut le constater, comme chaque année mais un peu moins qu'en 2017, l'ancrage schaerbeekois du public du GELS est toujours très prononcé puisque 44% des 341 visiteurs (informés + accompagnés) provenaient de la commune où est situé le GELS. A noter aussi le flux de porteurs de projets provenant d'Evere et Saint-Josse, communes limitrophes, Etterbeek, Ixelles et Bruxelles.

Provenance géographique	Nombre	%
Anderlecht (1070)	5	1,47
Auderghem (1160)	4	1,17
Berchem Ste Agathe (1082)	2	0,59
Bruxelles ville (1000)	16	4,69
Laeken (1020)	11	3,23
Haeren (1130)	1	0,29
Neder-over-Heembeek (1120)	3	0,88
Etterbeek (1040)	11	3,23
Evere (1140)	17	4,99
Forest (1190)	6	1,76
Ganshoren (1083)	5	1,47
Ixelles (1050)	21	6,16
Jette (1090)	10	2,93
Koekelberg (1081)	2	0,59
Molenbeek (1080)	6	1,76

St Gilles (1060)	6	1,76
St Josse (1210)	19	5,57
Schaerbeek (1030)	151	44,28
Uccle (1180)	4	1,17
Watermal-Boitsfort (1170)	0	0,00
Woluwe St Lambert (1200)	14	4,11
Woluwe St Pierre (1150)	5	1,47
Flandre	17	4,99
Wallonie	5	1,47
Total	341	100,00

Il faut relever le fait qu'un tiers des candidats accompagnés ont découvert nos services en passant par un partenaire de notre réseau. Le mieux représenté est évidemment le Service 1819 avec 45 accompagnés (28 accompagnés en 2017) sur les 216 de l'année soit 21% de notre public accompagné. Cela marque un fort changement par rapport aux années antérieures à 2017. La SRIB nous renvoie également des personnes dont le projet n'est pas assez abouti pour qu'elle le prenne en charge elle-même.

Il faut également relever que le GELS a commencé à faire de manière récurrente, en 2017, des séances collectives d'information et des conférences sur des thèmes proches de la création d'entreprise, ce qui a également contribué au nombre d'accompagnés en 2018.

Origine du contact	Nombre	%
Prescripteur réseau	117	54,17
Bouche à oreille	55	25,46
Internet	21	9,72
Séminaires/séances info/événements	16	7,41
Radio	0	0,00
Brochure/leaflet	1	0,46
Presse	0	0,00
Autres	6	2,78
Total	216	100,00

Prescripteur réseau	Nombre	%
Impulse	1	0,85
Association de quartier	0	0,00
Actiris	21	17,95
Atrium	2	1,71
Centres entreprises	4	3,42
Coopératives	2	1,71
CPAS	1	0,85
Commune	19	16,24
Ecole/Organisme de formation	0	0,00
Fédération professionnelle/association interprofessionnelle	0	0,00
Guichets d'Entreprise	0	0,00
MAD	0	0,00
Missions Locales	0	0,00

ONEM	0	0,00
Organismes de financement	0	0,00
Service 1819	45	38,46
SRIB	12	10,26
Autre	10	8,55
ND	0	0,00
	117	100,00

Plus de la moitié (55 %) des accompagnements pré-crédation a concerné principalement une aide dans les démarches relatives à la création d'entreprise. A noter que la recherche de financement ou d'aide et de subsides a drastiquement baissé en 2018. C'était déjà le cas de manière moins marquée lors des trois dernières années. Nous attribuons ce fait à la poursuite de la faiblesse des taux des banques privées qui rendent les prêts publics moins intéressants (ces derniers offrent généralement du 4 ou 5% minimum). La thématique dominante n'est donc plus la recherche de financement alors que celle-ci l'est restée pendant des années. A noter que 26% des accompagnements avaient trait à des demandes d'aides qui concernaient essentiellement l'obtention de la nouvelle prime octroyée en faveur des nouveaux indépendants.

Nature de l'accompagnement pré-crédation	Nombre	%
Financement	29	15,43
Démarches création (permis, licences,...)	103	54,79
Aides	49	26,06
Positionnement	1	0,53
Localisation	5	2,66
Commercialisation	1	0,53
Médiation	0	0,00
Total	188	100,00

En termes d'accompagnement post-crédation (entreprises existantes), la thématique principale fût la recherche d'aides et de subsides avec près de 55% des demandes d'accompagnement. Une fois de plus la dominante recherche de financement se fait de moins en moins présente.

Nature de l'accompagnement post-crédation	Nombre	%
Analyse financière	0	0,00
Demande de crédits	3	10,71
Aides et subsides	15	53,57
Commercialisation	2	7,14
Localisation	3	10,71
Informations générales	2	7,14
Transmission - Cessation	3	10,71
Total	28	100,00

La S.R.I.B. est à nouveau l'organisme public qui a été le plus sollicité en matière de demande de financement mais les autres partenaires du GELS ne sont pas négligés pour autant avec notamment plusieurs projets présentés à Credal. De nombreux dossiers ont également été épaulés par le GELS en vue d'une présentation à des organismes bancaires privés (un tiers de tous les dossiers de financement auxquels le GELS a contribué cette

année). A noter qu’il est difficile de savoir si le candidat a fait un crédit privé et de faire un relevé précis qui pourrait figurer dans le tableau ci-dessous.

Le taux d’approbation des dossiers transmis aux organismes publics a été de 37 % (7 sur 19 dossiers). Ce même taux était de 90% en ce qui concerne les crédits demandés aux banques privées (9 sur 10). Ces taux semblent surprenants par rapport à la réalité du crédit puisque l’on peut affirmer sans prendre de grand risque que les banques ont des critères d’octroi généralement plus stricts et exigent des garanties plus importantes que les organismes publics qui axent plus, sans toutefois perdre de vue l’aspect financier, leur décision sur le potentiel et l’originalité du projet. Cela montre peut-être que les dossiers de demande de financement sont bien construits mais pas toujours assez originaux aux yeux des instances publiques pour faire l’objet d’une intervention financière.

Dossier de financement introduits	Nombre	%
Brupart - Boost-me	12	60,00
Brupart - BruFin	0	0,00
Impulseo	0	0,00
Brusoc dont:	3	15,00
<i>Brusoc Micro-crédit</i>	2	10,00
<i>Brusoc Fonds amorçage</i>	1	5,00
Brustart	0	0,00
Village Finance	0	0,00
Crédit alternatif privé (Crédal, Microstart, ...) dont:	0	10,00
<i>Microstart</i>	0	0,00
<i>Credal</i>	2	10,00
Banque privée classique	3	15,00
Opensoon	0	0,00
Aides	0	0,00
Autres	0	0,00
Crowdfunding	0	0,00
Fonds de garantie	0	0,00
Total	20	100,00

Parmi les 20 dossiers introduits auprès de différents organismes, 9 ont connu une issue positive, dont 33 % se sont vus octroyer un crédit par une banque privée.

Financement obtenu par	Nombre	%
Brupart - Boost-me	5	55,56
Brupart - BruFin	0	0,00
Impulseo	0	0,00
Brusoc dont:	0	0,00
<i>Brusoc Micro-crédit</i>	0	0,00
<i>Brusoc Fonds amorçage</i>	0	0,00
Brustart	0	0,00
Village Finance	0	0,00
Crédit alternatif privé (Crédal, Microstart, ...) dont	0	0,00
<i>Microstart</i>	0	0,00

<i>Credal</i>	1	11,11
Banque privée classique	3	33,33
Opensoon	0	0,00
Aides	0	0,00
Autres	0	0,00
Crowdfunding	0	0,00
Fonds de garantie	0	0,00
Total	9	100,00

Près de 20 % des projets accompagnés concernaient des petits commerces de proximité ou de gros et 23 % concernaient des projets relatifs aux services à la personne. 13 % des projets ont concerné des activités dans l'Horeca. Le transport et les services aux entreprises ont été des secteurs très prisés par les candidats entrepreneurs en 2018 mais dans une moindre mesure que les trois précités.

Secteur du projet	Nombre	%
Commerce (de gros, de détail)	42	19,44
Construction	6	2,78
Transport	20	9,26
Entreposage	0	0,00
Horeca	29	13,43
ICT	10	4,63
Communication	8	3,70
Services aux personnes (soins, crèche, titres service ...)	50	23,15
Profession libérale	4	1,85
Art	5	2,31
Nettoyage	0	0,00
Immobilier	3	1,39
Services aux entreprises	25	11,57
Production	7	3,24
Autre	7	3,24
Total	216	100,00

Le taux de création du GELS (nombre d'entreprises créées soit 104 par rapport au nombre d'accompagnement dans le secteur de la pré-crétion soit 188) a été de 55,3% contre 28% en 2018 ! Une exceptionnelle performance. 104 des 188 accompagnements en pré-crétion effectués en 2018 ont débouché sur la création d'une entreprise. 25% des accompagnements (pré-crétion et post-crétion) a mené sur l'abandon du projet pour diverses raisons mais dont la principale est celle de projets non mûrs. Dans son rôle de conseiller, le GEL Schaerbeek se doit de faire réaliser à certains porteurs projet que le projet n'est pas assez abouti pour qu'il soit concrétiser sans danger pour son porteur.

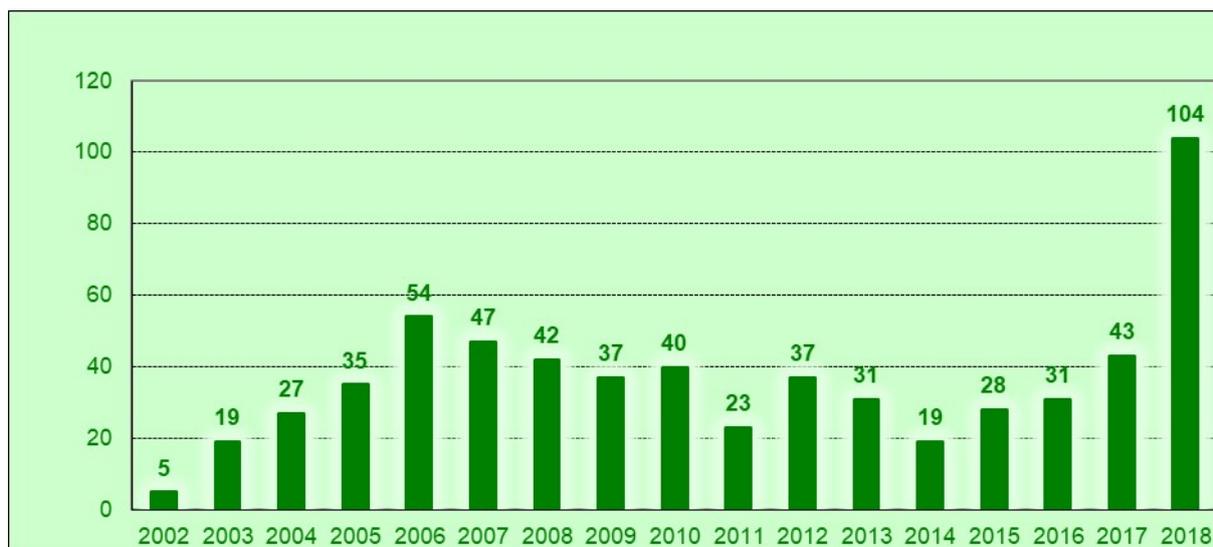
Statut du projet	Nombre	%
Entreprises créées	104	48,15
Abandon projet	55	25,46
Entreprises existantes	27	12,50
Projet en cours	30	13,89
Total	216	100,00

Raison abandon	Nombre	%
Abandon projet par manque de financement	6	10,91
Abandon projet pas de localisation	1	1,82
Abandon projet pas mûr	41	74,55
Abandon projet, pas de partenaires	3	5,45
Abandon projet raisons personnelles	3	5,45
Abandon projet autre raison	1	1,82
Total	55	100,00

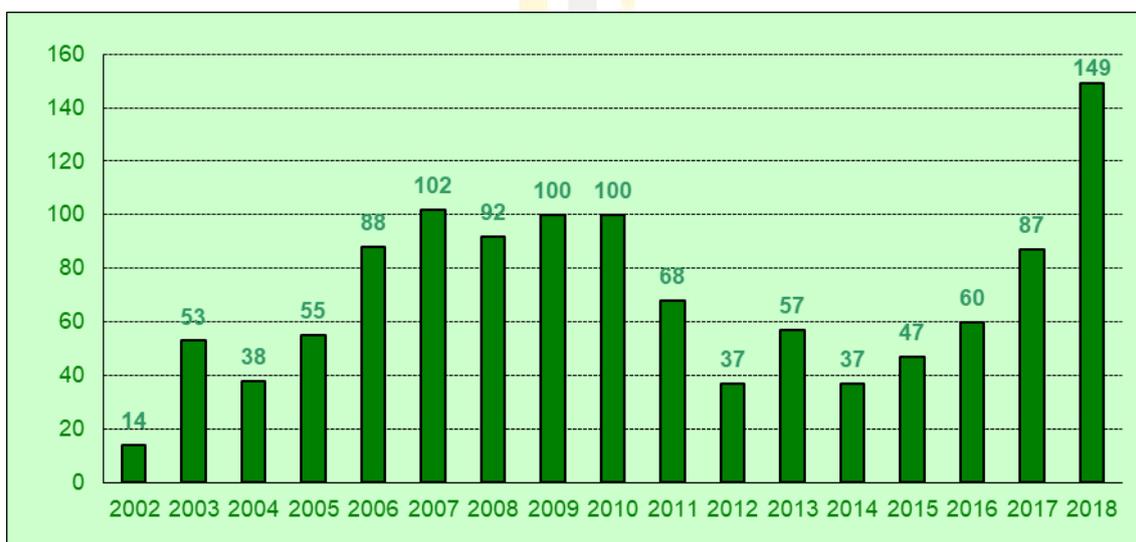
Le nombre d'entreprises créées dans le cadre d'un accompagnement s'est élevé à 104 et 55 porteurs accompagnés ont renoncé à leur projet, celui-ci n'étant principalement pas mûr ou pas viable. Ce nombre de 104 entreprises créées en un an surpasse largement les chiffres de ces dernières années (19 entreprises créées en 2014, 28 en 2015, 31 en 2016 et 43 en 2017) grâce essentiellement à un nouveau mécanisme mis en place par le Ministre de l'Economie en Région de Bruxelles-Capitale, à savoir la prime indépendant, prime d'un montant de 4.000,00 € octroyée à certaines conditions (notamment celle d'obtenir un avis d'opportunité positif du GEL).

Primes Indépendant octroyées	38
Décision en cours par Actiris	10
Dossiers en cours d'analyse par le GELS	14
Refus par Actiris	1
Total de demandes de primes « indépendant »	63

Nombre d'entreprises créées depuis 2002



Nombre d'emplois créés depuis 2002



Le graphique ci-dessus englobe les emplois créés non seulement dans le cadre d'accompagnements de porteurs de projets ayant abouti à la création d'une entreprise (133 emplois) mais aussi les emplois créés par les accompagnements d'entreprises existantes (16 emplois).

La moitié des entreprises créées et accompagnées sont installées sur la Commune de Schaerbeek, cela souligne une fois encore l'ancrage schaarbeekois du public du GELS. Les autres sont assez ventilées (un peu plus à Ixelles du fait du partenariat tissé avec la nouvelle antenne économique locale) sur les autres communes et ne font apparaître aucun fait significatif.

Lieu d'implantation de l'activité	Nombre	%
Anderlecht (1070)	0	0,00
Auderghem (1160)	1	0,76
Berchem Ste Agathe (1082)	0	0,00
Bruxelles ville (1000)	6	4,58
Laeken (1020)	5	3,82
Haeren (1130)	1	0,76

Neder-over-Heembeek (1120)	1	0,76
Etterbeek (1040)	5	3,82
Evere (1140)	6	4,58
Forest (1190)	3	2,29
Ganshoren (1083)	0	0,00
Ixelles (1050)	16	12,21
Jette (1090)	3	2,29
Koekelberg (1081)	0	0,00
Molenbeek (1080)	1	0,76
St Gilles (1060)	2	1,53
St Josse (1210)	2	1,53
Schaerbeek (1030)	69	52,67
Uccle (1180)	2	1,53
Watermal boisfort (1170)	0	0,00
Woluwe St Lambert (1200)	3	2,29
Woluwe St Pierre (1150)	1	0,76
Flandre	3	2,29
Wallonie	1	0,76
Total	131	100,00

La raison principale à l'abandon d'un projet est souvent son manque de financement, par exemple par refus de nos partenaires de crédit d'octroyer un financement à ce projet. L'expérience (raison reprise dans la rubrique « autres raisons ») du candidat entrepreneur revient également assez souvent comme motif de refus de financer un projet et peut déboucher sur son abandon. Mais la raison principale d'abandon des projets, cette année, fut essentiellement la qualité du projet (projet pas mûr) bien avant toute autre. Dans 75% des cas d'abandon, le candidat n'est pas prêt à entamer une activité d'indépendant ou son projet n'est pas assez mûr. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la localisation est rarement source d'abandon, c'est ce que montre les raisons d'abandon ces dernières années.

Raison abandon	Nombre	%
Abandon projet par manque de financement	6	10,91
Abandon projet pas de localisation	1	1,82
Abandon projet pas mûr	41	74,55
Abandon projet, pas de partenaires	3	5,45
Abandon projet raisons personnelles	3	5,45
Abandon projet autre raison	1	1,82
Total	55	100,00

Les candidats entrepreneurs abandonnant leur projet retrouvent généralement leur statut de demandeur d'emploi ou d'allocataire social.

Exemples de créations :

En 2018, le GELS a permis notamment à plusieurs candidats (une dizaine) de se lancer dans le secteur du transport qui est le secteur porteur actuellement.

Deux entrepreneuses ont lancé un concept très sympa : Afroburger. Concept qui a bénéficié d'une intervention de l'organisme de financement Brupart. Leur commerce se fait actuellement à différentes adresses (elles ont conclu des conventions à la journée), il est présent actuellement Place Schweitzer à Berchem, rue des Quatre-Bras, etc Leur démarche rencontre un vif succès et en fait une success story dans le secteur Horeca au centre-ville, ces derniers mois. Leur comptable a été choisi au sein du Centre d'Entreprises MVillage où le GELS est installé ce qui a facilité l'instruction du dossier et facile l'accompagnement en cours.

Une autre candidate a obtenu un crédit de Brupart et a pu ouvrir son magasin de produits naturels place des Chasseurs Ardennais.

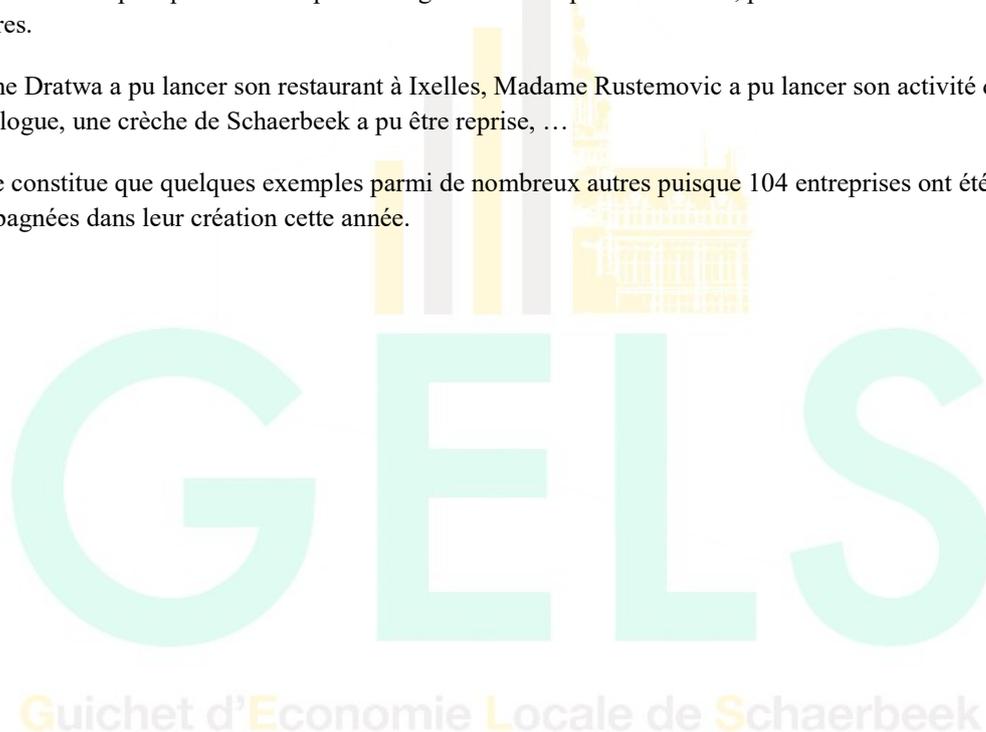
Trois candidats ont reçu de l'aide pour lancer leur entreprise dans des secteurs variés et se sont installés dans le Centre d'Entreprises MVillage (1 consultant, 1 entreprise de transport ayant besoin d'un espace de co-working, 1 cabinet de conseil et gestion fiscale)

Mme Sanna Valeria a pu lancer son commerce de café de haute qualité. Pour le moment il ne s'agit que de commerce mais il se pourrait qu'elle ouvre un salon de dégustation prochainement.

Madame Mignon a pu développer, grâce en partie à un prêt Brupart, son entreprise de vente de matériel Horeca. Véritable réussite puisque son entreprise enregistre dans sa première année, plus de 500.000 € de chiffre d'affaires.

Madame Dratwa a pu lancer son restaurant à Ixelles, Madame Rustemovic a pu lancer son activité de psychologue, une crèche de Schaerbeek a pu être reprise, ...

Ceci ne constitue que quelques exemples parmi de nombreux autres puisque 104 entreprises ont été accompagnées dans leur création cette année.



3. ACTIVITES DEPLOYEES

A) La majorité des personnes qui viennent au Guichet présente soit un projet d’entreprise, soit désire obtenir des informations dans le cadre d’un éventuel statut d’indépendant ; ils sont très majoritairement demandeurs d’emploi et leur niveau fait que dans de certains cas, le Guichet doit procéder à leur inscription à des cours de gestion étant donné leur faible niveau d’éducation scolaire.

B) Réalisation d’un important travail d’élaboration de documentation simple à l’intention des particuliers, demandeurs d’emploi ou non, désireux de démarrer une activité, ou à l’attention de dirigeants d’entreprise sur des questions fiscales, de recrutement et d’emploi (plan activa, Stage First, CPI, réductions premiers emplois, ...), ou dans l’hypothèse de cession de fonds de commerce ; la mise en place de pareille documentation s’accompagne de façon courante des démarches nécessaires dans certains domaines particuliers comme, rappelons-le, en application des articles 442 bis du code des impôts sur le revenu, 93 Undecies B du Code TVA, et l’article 16 ter, § 3, de l’arrêté royal n°38 du 27 juillet 1967 (INASTI).;

De même une totale assistance est prêtée à tout starter lors de son inscription à la BCE et auprès des autres organismes concernés dans le cadre de la mission d’accompagnement qui est attribuée au Guichet.

C) La **collaboration entre les GEL et les Centres d’Entreprises** au sein du réseau est désormais très étroite. Les réunions régulières, organisées par Hub.brussels (fusion de Impulse et Atrium), permettent notamment d’envisager des plans d’actions et des actions de communication communes afin d’améliorer encore notre visibilité, de recevoir nos partenaires, d’aborder plus professionnellement les grands événements de l’année tel que le Salon Entreprendre ou autres salons et bourses. A tour de rôles les GEL participent notamment aux salons CreateYourJob. En 2018, le GELS a participé à plusieurs salons. Il faut noter que, désormais, les réunions du réseau englobent également les Centres d’Entreprises puisque tous les GEL y sont maintenant incorporés et qu’il est pertinent que les deux types de structures travaillent à chercher ensemble des synergies au niveau de l’animation des Centres.

D) Le GELS a continué à développer la mise en place, en **collaboration avec le Beci/Ced (Centre pour Entreprise en Difficulté)** d’une permanence chaque dernier jeudi du mois. Cette permanence tenue par un conseiller spécialiste dans la gestion de problèmes propres aux entreprises, a pour objectif de permettre aux entrepreneurs d’exposer et de trouver des solutions à toute situation délicate que pourrait rencontrer son entreprise (problème de trésorerie, problème d’ordre juridique ou de tva, conseils sur les aides régionales, etc). Cette permanence affiche un beau succès et la demande se précise surtout sur les demandes de subsides régionaux, matière complexe, très administrative et souvent contraignante pour les porteurs de projet.

E) Le **GELS prend part à la Coordination de la Maison de l’Emploi**, asbl qui réunit de nombreux acteurs publics du tissu associatif socio-économique à Schaerbeek, la Commune de Schaerbeek ainsi qu’Actiris.

F) Le GELS **participe**, en tant qu’acteur, à **de nombreuses initiatives sur la Commune de Schaerbeek**, notamment les bourses de l’Emploi, les animations ponctuelles des Ecoles communales, les jurys de mini-entreprises, les bourses à thème sur différents statuts particuliers (étudiants, etc), au renforcement des associations de commerçants locales des différents quartiers (quartier Helmet notamment) et à leur création (association des commerçants du quartier Dailly), à certaines actions ponctuelles d’écoles ayant trait à son secteur d’activité.

G) Les collaborateurs du GELS ont participé à **de nombreuses formations professionnelles proposées par le réseau** (Impulse, 1819, etc) notamment aux suivantes :

- « La réforme des cotisations sociales » (mars 2018)
- « La réforme fiscale » (février 2018)
- « Rise-Innovative starters » (avril 2018)
- « Marchés publics – mises en concurrence » (juin 2018)
- « La nouvelle offre de produits Brusoc » (juin 2018)
- « Lancement de mybusinesspass » (octobre 2018)

H) Le GELS, et ce depuis de nombreuses années, fait la promotion de **l'entrepreneuriat féminin** autant qu'il le peut. La promotion de l'entrepreneuriat féminin (notion de « genre ») est un des axes majeurs de la politique actuelle du gouvernement de la Région.

I) Le GELS participe activement au projet Team4Job (mentorat).

J) Un partenariat a été officialisé sur base d'une **convention avec le Service du 1819**, véritable vitrine de l'Economie en Région de Bruxelles-Capitale. Ce partenariat va permettre à l'avenir aux deux structures de mieux collaborer sur la communication des événements de chacun, va permettre d'optimiser l'échange d'information et va également permettre de formaliser l'offre du GELS et donc de permettre aux candidats entrepreneurs de trouver plus efficacement et plus rapidement notre structure si leur demande correspond aux services que nous offrons. Il faut d'ailleurs souligner ici que les candidats porteurs de projet que nous avons accompagnés cette année et qui provenaient du Service 1819 ont été en forte progression par rapport aux années précédentes, preuve s'il en est que le partenariat porte ses fruits. Le GELS contribuera donc à alimenter l'agenda (voir site web) du 1819. En 2018, 21% des candidats entrepreneurs accompagnés avaient été réorientés par le 1819 vers notre structure. Ce pourcentage n'était encore que de 6% en 2016 et 18% en 2017. Au niveau du total des accompagnés réorientés vers notre structure par un prescripteur (117 porteurs sur 216), le pourcentage relayé par le 1819 monte même à 38,5%. La contribution du 1819 à nous apporter du public est donc significativement importante.

K) Le **GELS a participé à l'appel à projet (subside facultatif) « sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat »** ayant pour but d'initier les étudiants en dernière année d'études à la création d'entreprise et à l'environnement entrepreneurial existant au MVillage tout en leur faisant visiter les espaces de co-working et les nombreux autres services proposés par le Centre d'Entreprises. Ce projet n'a malheureusement pas été retenu mais d'autres initiatives seront engagées avec le Centre MVillage lors des appels à projets prochains.

L) Le **GELS s'affaire à utiliser les outils communs du réseau**. Non seulement la base de données **Wikipreneur**, qui lui sert également d'outil pour compiler ses statistiques comme tous les autres membres du réseau, mais aussi des outils qui ont reçu le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale tels que **Ecobox**. Cet outil est proposé à nos nouveaux entrepreneurs, libres à eux de l'utiliser ou pas. Le site web monbusinessplan.be est également très mis en avant et son utilisation est de plus en plus courante parmi nos porteurs de projet.

M) Le **GELS contribue à animer le Centre d'Entreprise MVillage en y organisant des sessions d'informations** principalement à destination des entreprises hébergées mais aussi des entreprises installées sur la Commune de Schaerbeek. Les thèmes sont aussi divers que les aides à l'embauche, les questions relatives à la trésorerie des entreprises, les subsides régionaux ou encore des séances d'information sur l'élaboration d'un business plan.

4. ETAT D'AVANCEMENT FINANCIER DU PROJET

a) Principales dépenses durant les dernières années

Charges	2014	2015	2016	2017	2018
Frais de personnel	159.409,99 €	166.801,93 €	153.536,04 €	156.275,00 €	145.713,59 €
Divers fonctionnements	30.850,91 €	27.898,37 €	25.283,55 €	18.645,09 €	16.257,69 €
TVA et frais bancaires	2.951,10 €	1.442,90 €	468,23 €	714,05 €	2.701,64 €
Amortissements	3.107,33 €	3.428,77 €	3.858,49 €	1.347,13 €	2.174,90 €
Dépenses exceptionnelles	2.574,00 €	2.518,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	198.893,33 €	202.089,97 €	183.146,31 €	176.981,27 €	166.847,82 €

b) Principales recettes durant les dernières années (chiffres 2018 pas encore disponibles)

Recettes	2014	2015	2016	2017	2018
Région de Bruxelles-Capitale	180.000,00 €	180.000,00 €	175.000,00 €	155.000,00 €	152.500,00 €
Commune	4.000,00 €	7.000,00 €	7.000,00 €	7.000,00 €	14.000,00 €
Commissions FDP/Brupart	13.650,60	4.136,40 €	0,00 €	12.800,00 €	0,00 €
Actiris		1.500,00 €		2.000,00 €	0,00 €
TVA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Divers et produits bancaires	73,68 €	1.218,50 €	-317,80 €	150,00 €	1.175,63 €
Recettes exceptionnelles	2.574,00 €	2.518,00 €	964,79 €	0,00 €	0,00 €
Total	200.298,28 €	196.372,90 €	182.646,99 €	176.950,00 €	167.675,63 €

Il faut mettre en évidence certaines réalités qui ont joué un rôle en 2018.

Les subsides en provenance de la Région ont diminué de 180.000 € en 2015 à 152.500 € en 2018. Cette baisse a été partiellement compensée par une hausse du subside communal de 4.000 à 14.000 € et par une diminution drastique des coûts de fonctionnement. Ceux-ci ont heureusement diminué automatiquement avec l'intégration du GELS au sein du Centre d'entreprises MVillage.

Le GELS disposait d'une trésorerie propre de +/- 11.000,00 € avant de commencer l'exercice 2018. Celle-ci sera relevée à 12.000,00 € fin 2018 étant donné le bénéfice de 827,81 € enregistré lors de l'exercice 2018.

Le bilan 2018 du GELS et le budget 2019 figurent en annexe 1.

5. GOUVERNANCE

Aucune rémunération n'a été versée aux administrateurs et membres en 2018.

Le Conseil d'administration actuel est représenté par :

M. Etienne Noël, Président

Mme Fatiha El Khattabi

M. Geert Vandenabeele

M. Geoffrey Livemont

M. Thierry Durieux fait partie du Conseil d'Administration en sa qualité d'observateur.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 2 fois en 2018 :

20/03/2018 : M. Noël, M. Vandenabeele, M. Durieux et M. Livemont présents, Mme Güles, excusée, a donné procuration à M. Etienne Noël

02/07/2018 : M. Noël, M. Vandenabeele et M. Livemont présents, Mme El Khattabi et M. Durieux excusés.

Les membres de l'Assemblée Générale sont :

M. Etienne Noël, Président

Mme Fatiha El Khattabi

M. Geert Vandenabeele

M. Geoffrey Livemont

M. Mohamed Echouel

M. Thierry Durieux

L'Assemblée Générale s'est réunie 1 fois en 2018 :

02/07/2018 : M. Noël, M. Vandenabeele, M. Echouel et M. Livemont présents, M. Durieux a donné procuration et Mme El Khattabi s'est excusée pour son absence.